

ECOLE ELEMENTAIRE du CENTRE
22, rue du Colonel Sérot
XERTIGNY
tél : 03.29.30.11.94

CONSEIL D'ECOLE
3 novembre 2016

<http://xertigny.toutemonecole.com>

PRÉSENTS :

- * Municipalité : Mme BLOSSE Anne, Adjointe chargée des affaires scolaires.
- * Représentants de parents : Mesdames ABGRALL Sandra, BRENNSTUHL Muriel, PERNOT Mireille, FRANÇOIS Sophie, PERRIN Sandrine, DE FILIPPO Florence, Messieurs VANÇON Nicolas et HAYE Sébastien.
- * Équipe éducative : Mmes PEROZ Corine, ARTIGUE Isabelle, TRABAC Chrystelle, GERONDI Céline, TISSERAND Aurore, POULET Alexia, Shirley BERTOCCHI et BONHOMME Camille.
- * La DDEN : Mme LAMBOLEY Brigitte.

EXCUSÉS :

- * Mme MARCOT Véronique, Maire de Xertigny.
- * M. DUPREY, Inspecteur de l'Éducation Nationale.
- * Mme OUGIER Adeline, Mme PERRIN Aude : représentants de parents.

ORDRE DU JOUR :

Comptes de coopératives
PPMS
Projets de classe
Règlement intérieur de l'école
Questions diverses

ACCUEIL :

Approbation du compte-rendu précédent : (20 juin 2016)

Résultats des élections : (1 seule liste)

Nombre d'électeurs inscrits :	198
Nombre total de votants :	156 (par correspondance)
Bulletins blancs et nuls :	19
Suffrages exprimés :	137
Nombre de sièges (titulaires) à pourvoir	5

Titulaires :

- VANÇON Nicolas
- ABGRALL Sandra
- BRENNSTUHL Muriel
- FRANÇOIS Sophie
- HAYE Sébastien

Suppléants :

- OUGIER Adeline
- PERRIN Aude
- PERNOT Mireille
- DE FILIPPO Florence
- PERRIN Sandrine

- Représentant de cette liste : M. Vançon

Composition des classes : Après une rentrée prévue en juin à environ 127 et effective à 127 élèves le 1er septembre.

classe	Enseignant(s)	élèves	composition
CP	Mme PEROZ Corine	18	18 CP
CE 1	Mme ARTIGUE Isabelle	25	25 CE1
CE2	Mme GERONDI Céline	24	24 CE2
CM1	Mme TISSERAND Aurore	28	28 CM1
CM2	Mme TRABAC Chrystelle	22	22 CM2
ULIS	Mme POULET Alexia	10	10 ULIS

127 élèves aujourd'hui.

Mme Camille Bonhomme assure la décharge de direction chaque mardi et 26 mercredis afin que cela représente un quart du temps. Elle complète également le temps partiel de Mme Artigue les lundis.

Mme Hélène VIGNERON est remplaçante rattachée à notre établissement ; elle intervient dans les classes si elle ne doit pas remplacer dans une école. Elle effectue un long remplacement à l'école de Hadol en ce moment.

Nous avons une Maîtresse E, enseignante du RASED, rattachée à l'école, Mme BERTOCCHI qui travaille avec des petits groupes d'élèves en difficulté principalement en cycle 2. Elle s'occupe également d'autres écoles du secteur.

Depuis cette année, un poste de psychologue scolaire est rattaché à notre école. Lucille Lejeune assure cette mission sur le secteur des collèges de Xertigny et de Bains-les-Bains.

Mme Isabelle ARTIGUE nous a rejoint à la rentrée pour prendre en charge la classe de CE1.

Mme Alexia POULET, enseignante spécialisée, est en charge du dispositif ULIS ouvert à la rentrée dans notre école. Elle est assistée par Mme Isabelle MOULIN AVSco (auxiliaire de vie scolaire collective).

Mme Annie GRISVAL, personnel communal, s'occupe de la BCD. Elle anime aussi la bibliothèque municipale.

Mme Blandine GROSSIR, Emploi Vie Scolaire, aide au travail de direction.

Mme Béatrice FAVROUX , Aide aux Enfants en Situation de Handicap nous a rejoint à cette rentrée.

Les activités pédagogiques complémentaires ont démarré en septembre. Elles ont lieu les lundis de 16h à 17h. (Mme ARTIGUE les propose le jeudi du fait de son temps partiel).

COMPTE DES COOPERATIVES :

Situation comptable au 1/09/2016

Le montant de la cotisation annuelle pour la coopérative scolaire est fixé à 18,00 € / enfant. Cette somme a déjà été perçue dans l'ensemble. La coopérative sert à financer l'adhésion à l'OCCE (2,02 €), les différentes sorties pédagogiques et l'achat du petit matériel pour les activités en classe.

L'existence et la vie de notre coopérative sont liées à la participation de chacun.

Nos ressources sont les suivantes :

- Bénéfices réalisés grâce à des opérations particulières en cours d'année (photos de classe, calendriers...)
- Participation des familles
- Subvention de la part de l'Association Laïque des Écoles de Xertigny.

CLASSE	Enseignant	TOTAL DEPENSES	TOTAL RECETTES	BILAN	SOLDE
CP	Mme Peroz	2815,77	2226,44	-	1728,03
CE1	Mme Artigue	2151,16	1176,04	-	614,76
CE2	Mme Géronçdi	2166,36	1863,28	-	1178,11
CM1	Mme Tisserand	1345,48	1206	-	321,6
CM2	Mme Trabac	2851,14	2567,92	+	1301,66

Un grand merci à nos partenaires : Tous les parents et intervenants agréés sans qui les sorties ne pourraient être conduites, l'Amicale Laïque des Écoles de Xertigny et la Mairie pour son aide précieuse et quotidienne.

La collectivité finance à hauteur de 55 euros par élève l'achat de manuels, fournitures consommables de la classe (cahiers, feuilles, crayons, peintures,...) et piscine ; de plus, elle prend à sa charge les toners de photocopieur et cartouches d'encre. Le bus communal transporte gratuitement les enfants lors des sorties organisées. Enfin, du fait de la réforme des programmes scolaires, la municipalité finance le renouvellement des manuels.

PPMS :

Sans changement depuis l'an dernier, en cas de risques majeurs du type séisme, accident nucléaire, nous devrions nous confiner avec les élèves en salle d'arts plastiques.

LA CELLULE DE CRISE

Elle sera constituée de personnes facilement mobilisables qui auront un rôle bien précis. Les noms seront réactualisés chaque année en fonction du mouvement des personnels.

MISSIONS	NOMS
Déclencher l'alerte, activer le plan particulier de mise en sûreté	Mme TISSERAND (TRABAC) Corne de brume
S'assurer de la mise en place des différents postes	Toutes les enseignantes
Établir une liaison avec les autorités et transmettre aux personnels les directives des autorités	Mme TISSERAND (TRABAC)
Veiller au bon déroulement des opérations de regroupement	Mme PEROZ
Contrôler l'accès de l'établissement	Fermé par les portes
Couper les circuits (gaz, ventilation, chauffage, électricité si nécessaire)	Mme TRABAC (TISSERAND)
S'assurer que tout le monde est en sûreté (public spécifique en particulier)	Mme ARTIGUE
Gérer les communications téléphoniques (secours, familles, médias)	Mme TISSERAND
Assurer l'encadrement des élèves (pointage des absents, gestion de l'attente, signalement des incidents).	Mme GERONDI

Depuis cette année, nous effectuons également des exercices d'entraînement afin de savoir au mieux réagir à une intrusion dans l'école. Le premier entraînement a eu lieu le 19 octobre. Les élèves se sont confinés dans leurs classes respectives (ou BCD) suite à une alerte donnée par 4 coups de sifflets que chaque enseignante propageait. Suite à l'entraînement, nous réfléchissons à un autre signal car celui-ci n'est pas forcément très audible vu la taille du bâtiment. Outre cela, tout s'est bien déroulé, les élèves ont suivi les consignes données.

→ corne de supporter à pompe à tester.

Projets de classes :

Pour chaque classe:

- Le 6 décembre : St Nicolas viendra rendre visite aux élèves de l'école
- Le 2 décembre : animations dans le cadre du Téléthron : basket-fauteuil, torball, boccià.
- Le 13 décembre : Tous les élèves de l'école se rendront à l'Auditorium de la Louvière pour assister à un spectacle JMF « Charlot, Octave et Bobine »
- 3 séances USEP Basket avec M. AUNIS Maël. (débuteront lundi)

Présentation des activités dans les classes :

CP : - 4 novembre : découverte du monument aux morts
- 9 décembre : rencontre USEP athlétisme à Xertigny avec les CE1

CE1 : - 9 décembre : rencontre USEP à Xertigny

CE2 : - la semaine prochaine, présentation du monument aux morts
- 7 décembre: rencontre USEP basket à Hadol

CM1 :

- 5 décembre : rencontre USEP basket à Xertigny

CM2 : - 7 décembre : rencontre USEP basket à Hađol

Les CE1, CE2, CM1 et CM2 envisagent de se rendre au planétarium.

Le reste n'est pas encore daté et sera présenté au prochain conseil d'école.

La directrice rappelle que le compte-rendu est disponible sur la porte vitrée du préau d'escalade et sur le site internet de l'école.

Adresse : <http://xertigny.toutemonecole.com>. De plus, chaque classe a son site internet avec un accès protégé par un mot de passe.

Enfin, nous tenions à remercier la mairie pour tous les travaux réalisés, conséquents cette année que ce soit au niveau des aménagements des salles ou des nouvelles technologies :

- salle ULIS : nouveau mobilier et un ordinateur
- bureau de la psychologue : nouveau mobilier, peinture et nouveau revêtement de sol
- classe de la maîtresse RASED : peinture et un ordinateur.
- classe de CE1 : nouveau mobilier, peinture, tableau numérique interactif
- bureau de direction : nouveau revêtement de sol
- toutes les salles de classe : mise en réseau du copieur

Nous remercions également pour tous les petits travaux demandés qui sont listés par Mme Blossse. Un téléphone portable sera bientôt mis à disposition de la psychologue scolaire. Enfin, l'école va être équipée de nouveaux rideaux.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

Suite à des plaintes de parents auprès de la municipalité concernant la facturation de la garderie, la municipalité nous a fait part de sa volonté de vouloir faire évoluer le règlement intérieur qui stipulait qu'à 11h50 et 16h05, les élèves qui attendaient leurs parents et qui restaient à la grille, étaient orientés vers la garderie de l'école par mesure de sécurité. Dorénavant, les élèves resteront seuls en attendant les personnes devant venir les chercher comme le permet la loi. En effet, à l'école maternelle les enfants sont remis à des personnes désignées préalablement par les parents, mais dès le CP, les élèves sont accompagnés à la grille de l'école et les parents en sont responsables dès ce moment, qu'ils soient là ou non. Du fait de ce changement de règlement, nous informerons dès demain les parents et leur proposons de donner les consignes à leurs enfants en cas de retard comme cela s'effectue déjà (Si je ne suis pas là, commence le parcours seul, va à la garderie, ...)

Il est donc décidé de supprimer l'article 28.

QUESTIONS DIVERSES :

Le fonctionnement de cantine semble mieux se dérouler. Il n'y a plus de réservation à la semaine.

Une question est posée sur le transport scolaire. *S'il n'y a personne pour récupérer l'enfant, le chauffeur est-il autorisé à le laisser descendre?* La municipalité explique que le chauffeur est autorisé à laisser descendre un enfant si les parents l'ont autorisé préalablement.

Enfin, Mme Blossse présente les différentes activités effectuées aux NAP :

- théâtre
- secourisme
- KRAVMAGA
- musique
- les p'tits olympiens
- méli-mélo : perles à chauffer, origami
- couture et création
- gymnastique

Il est signalé un problème de rangement dans la salle en commun CE1-CE2 et la salle d'arts plastiques.

→ Les enseignantes veilleront au rangement dans la salle en commun mais laisse forcément certaines activités démarrées en place (exemple : puzzle)

→ problème des tables en salle d'arts plastiques qui changent de disposition. Pour le moment, chacun installe les tables comme il le souhaite au début de son intervention. Pour plus de mobilité, M. Vançon propose la pose de roulettes sous les tables.

Le référent des NAP, Stéphane Dubas : fait l'appel, contrôle dans chaque salle. Une plus grande attention sera accordée aux CP pour veiller à ce qu'ils soient dans le bon groupe.

Il est rappelé également que :

- le taux de fréquentation est de 85 %
- les activités toujours gratuites
- les enfants sont répartis par tranche d'âge.

Dates des prochains conseils d'école : le 20 mars et le 22 juin 2017.

La séance s'achève à 20h et se poursuit par un pot convivial.

Compte-rendu réalisé par Mme TISSERAND, assistée de Mme GERONDI.